

额

132 髓 153

131 100

胭 158

题 脳

665

EST

833 123

100

#3

163 168

13 63

563 23

568

82

896

563 1838

F06

100 85

93

100

103

56 18

158

嗣

100

158

22

You

TO S

13

扣

66 150

100 100

100 921

E63 100

100

COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 SEPTEMBRE 2023 Délibération n° DEL-2023-0317

Objet: Zone d'activités économiques intercommunale de Pré Million 1 à La Terrasse – Extension du périmètre de la zone d'activités

Nombre de sièges : 74 Membres en exercice: 74

Présents: 63 Pouvoirs: 7 Absents: 0 Excusés: 11 Pour: 70 Contre:0

Abstention: 0 N'ayant pas pris part au vote: 0

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le

0 2 OCT. 2023

et publié le

0 2 OCT, 2023

Secrétaire de séance : Jean-François CLAPPAZ

Le lundi 25 septembre 2023 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Henri BAILE, Président. Convocation dûment faite le 19 septembre 2023.

Présents: Cédric ARMANET, Patricia BAGA, Henri BAILE, Michel BASSET, Patrick BEAU, Patricia BELLINI, Claude BENOIT, Zakia BENZEGHIBA, François BERNIGAUD, Anne-Françoise BESSON, Dominique BONNET, Christophe BORG, Karim CHAMON, Christiane CHARLES, Jean-François CLAPPAZ, Alexandra COHARD, Roger COHARD, Cécile CONRY, Isabelle CURT, Brigitte DESTANNE DE BERNIS, Brigitte DULONG, Christophe DURET, Thierry FEROTIN, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, Nelly GADEL, Claudine GELLENS, Philippe GENESTIER, Martin GERBAUX, Annick GUICHARD, Alain GUILLUY, Mylène JACQUIN, Joseph JURADO, Martine KOHLY, Richard LATARGE, LORENTZ, Philippe LORIMIER, Marie-Béatrice MATHIEU, Christelle MEGRET, Françoise MIDALI, Régine MILLET, Clara MONTEIL, Francois OLLEON, Valérie PETEX, POMMELET, Claire QUINETTE-MOURAT, Adrian RAFFIN, Franck REBUFFET-GIRAUD, Sophie RIVENS, Cécile ROBIN, Olivier ROZIAU, Olivier SALVETTI, Franck SOMME, Brigitte SORREL, François STEFANI, Christophe SUSZYLO, Annie Laurence THERY, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI, Françoise VIDEAU, Régine VILLARINO, Damien VYNCK

Pouvoirs: Patrick AYACHE à Philippe LORIMIER, Coralie BOURDELAIN à Laurence THERY, Christophe ENGRAND à Brigitte SORREL, Annie FRAGOLA à Annie TANI, Hervé LENOIRE à Patrick BEAU, Guillaume RACCURT à François OLLEON, Sidney REBBOAH à Christelle MEGRET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20230925-DEL-2023-0317-DE Date de télétransmission : 02/10/2023 Date de réception préfecture : 02/10/2023

Monsieur le Président rappelle que, depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de communes est seule compétente pour la gestion des zones d'activités économiques. En effet, elle a acté par la délibération n° DEL-2016-0253 la communautarisation des zones d'activités économiques communales au 31 décembre 2016, dont notamment la ZAE Pré Million 1 sur la commune de La Terrasse.

Conformément à la délibération n° DEL-2022-0285, il convient désormais de modifier le périmètre de la zone d'activités économiques afin d'y intégrer un tènement de 3 520 m², situés en zone UI au PLU de la commune de La Terrasse, conformément au plan annexé.

Situé dans la continuité de la ZAE Pré Million 1, ce tènement doit prochainement accueillir un projet à vocation économique, multi-activités, porté par le promoteur CMIH.

Ainsi, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de :

- Modifier le périmètre de la ZAE Pré Million 1 afin d'y intégrer ce tènement d'une superficie totale de 3 520 m²,
- L'autoriser à signer tous les actes afférents à cette affaire.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre ont signé tous les membres présents. POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le

2 5 SEP. 2023

Le Président, Henri BAILE





Economie

Extension DPU ZA Pré Millon

Communauté de Communes Le Gresivaudan. Sources: DGFIP-Cadastre - 2018, © IGN - 2017.

Accusé de réception en préfecture 038-200018166-20230925-DEL-2023-0317-DE Date de télétransmission : 02/10/2023 Date de réception préfecture : 02/10/2023

